OPINIONS POLITIQUES

Réflexions sur le Congrès du Parti Ouvrier Belge

Il y a près d'une vingtaine d'années déjà que je suis venu pour la première fois, dans cette belle et claire salle des fêtes de la Maison du Peuple de Bruxelles. On inaugurait alors la bibliothèque. Ernest SOLVAY, qui avait accordé d'importants subsides pour cette œuvre, y assistait. Anatole FRANCE présidait.

Après VANDERVELDE, le grand écrivain prit la parole et prononça — comme il le faisait à l'ordinaire — l'une de ces brèves et saisissantes allocutions, dont chaque phrase vous frappait et demeure dans la mémoire.

Il annonça l'inévitable victoire du Socialisme. Il annonça la prochaine victoire des socialistes belges.

C'était alors la période romantique, — oserais-je dire. Les travailleurs belges étaient en pleine lutte pour le suffrage universel.

Je rappelais ces souvenirs à VANDERVELDE.

« Comme tout cela est déjà loin, me disait-il. Depuis nous avons bien grandi... »

Oui, certes, et ce développement du Parti Ouvrier Belge — sa victoire législative d'Avril 1925, qui lui donne 78 représentants à la Chambre et qui fait que s'il s'adjoignait pour une opposition, les deux communistes et les quelques frontistes, il n'y aurait pas de majorité gouvernementale possible contre lui, — lui crée des obligations particulières — des devoirs — des difficultés.

Le Congrès de Noël avait à les examiner...

Les socialistes demeureront-ils au Ministère Jaspar ?

Problème passionnant. Et cependant, les débats se déroulent dans le calme.

Pas de ces interruptions multipliées, qui hachent un discours et obligent l'orateur à toutes sortes de digressions. Pas de ces mouvements de [illegible]ance, qui enfièvrent et jettent parfois des hommes les uns contre les autres.

« Comme nos Congrès sont différents des vôtres », me faisait observer l'un de nos amis belges.

Un orateur est à la tribune. Il développe son discours. A peine de ci de là, un mot, une rapide intervention pour rectifier un fait, vient-il l'interrompre.

On écoute attentivement. On applaudit, le discours terminé.

Et puis, y aurait-il quelque brouhaha, que la traduction en flamand vient — comme une douche — calmer les plus turbulents.

C'est une tradition au respect de laquelle les flamands tiennent. Dans cette salle qui réunissait près de huit cents congressistes, rares étaient ceux qui ne comprenaient pas le français. Qu'importe ! Il est vrai que les traductions se font d'autant plus courtes que l'heure s'avance...

« Ne croyez pas, me disait VANDERVELDE, qu'il y ait quelque flottement dans le Parti. Ce Congrès est une nouvelle preuve de notre force et de notre unité. La vérité est qu'il n'y eut jamais chez nous un tel effort vers l'action ».

Et le leader rappelait — pour attester la confiance des travailleurs en leur parti — qu'il y a quelque temps, les trente-cinq mille métallurgistes de la province de Liège augmentaient leur cotisation syndicale, non seulement pour accroître leur puissance mais aussi pour abonner chacun de leurs membres à un journal socialiste.

Non certes, ce Congrès ne marque pas une crise intérieure du Parti.

« Quand on vient nous dire, déclarait VANDERVELDE, « rentrons dans l'opposition », on risque fort d'être entendu avec sympathie par ceux qui sont aux postes difficiles. Ne devoir plus discuter, composer, lutter obscurément, tous les jours, n'avoir plus l'ennui de ne pouvoir satisfaire entièrement ses mandants, ne plus subir toutes les coalitions d'intérêts qui empêchent de travailler pour un but plus lointain et plus haut, mais connaître la pleine liberté des idées, cela nous l'envions... »

Mais UN CAS DE CONSCIENCE, oserais-je dire, se pose ! N'est-il pas choquant, — ainsi que me le faisait remarquer HUBIN — que des socialistes collaborent avec M. JASPAR responsable de la chute du cabinet du démocrate POULET ?

Peuvent-ils accomplir au sein d'un tel cabinet une œuvre utile de défense ouvrière ?

Telle est la vraie question posée devant le Congrès !

Pour VANDERVELDE, il faut laisser achever la convalescence du pays, *avant de rompre* la collaboration.

Ce n'est qu'une question de quelques mois.

Mais la stabilisation est un fait accompli, objecte MAHIEU.

M. FRANCQUI, — le principal « docteur », — n'a-t-il pas déjà quitté la galère gouvernementale ?

Pour MATHIEU — comme pour PIERARD — comme pour CARLIER — l'heure est venue de rendre au Parti toute sa liberté de mouvement.

Un programme de réalisations immédiates doit être élaboré. Il doit permettre de donner satisfaction aux revendications ouvrières.

C'est aussi l'opinion de de BROUCKERE, premier délégué de la Belgique à la Société des Nations, qui se prononce pour une rupture immédiate.

Mais, MARTENS, secrétaire de la Centrale Syndicale et DELVIGNE, secrétaire du Syndicat des métallurgistes de Liège, — qui prononcera un discours d'une dialectique admirable — estiment que la collaboration a permis de précieuses conquêtes, à la classe ouvrière.

C'est la présence de WAUTERS, au Ministère du Travail, qui protège le prolétariat contre les offensives du patronat.

Loin de considérer que l'action ouvrière se trouve émoussée, DELVIGNE, estime qu'elle n'a jamais été aussi ardente.

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il suffit de jeter un regard sur les organisations patronales, qui se constituent pour résister à la poussée ouvrière.

DELVIGNE estime que l'idéalisme — qu'il ne faut pas confondre avec le mysticisme — ne doit jamais exclure le réalisme.

La conclusion de ce débat ? On la connait déjà. Les Fédérations sont appelées à se prononcer. Le Congrès fut surtout une séance d'information.

Qu'apportera le referendum ? On peut le dire sans crainte d'être démenti par les résultats.

La collaboration ne pourra continuer qu'à la condition que le Gouvernement accepte de réaliser un certain nombre — la liste en est assez longue — de réformes attendues par la classe ouvrière.

Le Conseil Général du Parti Ouvrier aura à les préciser et à décider dans quelles conditions elles devront être soumises — imposées — au Gouvernement.

HUBIN me confiait que pour marquer nettement la rupture avec la politique de ces mois derniers, il faudrait une nouvelle déclaration ministérielle !

M. JASPAR n'y consentirait sans doute pas, — en dépit de son vif désir de demeurer au Gouvernement.

Quoi qu'il en soit, la collaboration dans les conditions actuelles semble définitivement condamnée. N'est-elle pas d'ailleurs condamnée par les Ministres eux-mêmes ?

P. DELCOURT,
Conseiller Général du Nord.

Explosion dans un tramway à Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Parquet sur les lieux de la catastrophe

Lundi, à 17 heures, le Parquet de Lille, représenté par MM. Cals, substitut, et Glorian, juge d'instruction, sont descendus à la Mairie de Tourcoing, où les attendaient dans le bureau de M. Lenfant, commissaire central, MM. Toussaint, directeur de la Compagnie des tramways E. L. R. T. et le directeur-ingénieur du dépôt de l'« Union ».

Après avoir entendu les déclarations du commissaire-enquêteur, M. Sabaterie, du 1er arrondissement, et les déclarations de MM. Toussaint et de son ingénieur, ils se sont rendus au dépôt de l'Union où la voiture [illegible] avait été remorquée. Là, ils constatèrent les dégâts causés par l'explosion d'un tube à air comprimé servant au frein Westinghouse. Ces tubes sont au nombre de deux sur chaque voiture et placés sur le dessus, de chaque côté. C'est l'un d'eux, long de deux mètres environ, qui explosa, faisant une ouverture de deux mètres sur 0 m. 80 de largeur. Toutes les banquettes sont déchiquetées, les glaces brisées. Jamais, déclarent les ingénieurs présents et le directeur de la Compagnie, pareil accident ne s'est produit.

D'après les renseignements fournis au Parquet, la gelée ne serait pas étrangère à l'explosion.

Le Parquet est reparti pour Lille vers 18 heures. Il désignera un ingénieur-enquêteur pour rechercher la cause de l'accident.

TROIS OUVRIERS BLESSES PAR L'EXPLOSION D'UNE CHAUDIERE

Hier matin, vers sept heures, une chaudière d'eau chaude a fait explosion dans l'atelier de menuiserie de M. Vincent, rue de Tolbiac, à Paris.

Trois ouvriers ont été victimes de cet accident, ce sont : MM. Jean Marchais, 61 ans, demeurant rue de Fresnes, grièvement blessé qui a dû être hospitalisé à Cochin et deux jeunes apprentis, Victor Guérin, 17 ans, demeurant rue Brillat-Savarin et Roger Courault, 15 ans, demeurant rue de Tolbiac.

Moins grièvement atteints, les deux jeunes apprentis ont pu être transportés à leur domicile.

Quatre victimes de l'explosion d'un obus à Vieux-Condé

Un pénible accident, qui a produit une vive émotion dans la commune de Vieux-Condé, s'est produit lundi matin, vers onze heures, chez MM. Choquet et Signet, marchands de vieux métaux, rue Henri Durre, à Vieux-Condé.

M. Arthur Deridder, 40 ans, journalier, avait placé sur un foyer, un obus pour le démonter plus facilement. Soudain, l'engin éclata, blessant grièvement Deridder. Trois autres ouvriers qui se trouvaient près de lui, furent atteints par des éclats et légèrement blessés.

Deridder fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, mais il expira en y arrivant. Il était marié et père d'un enfant.

Par suite de cette explosion, l'immeuble a subi des dégâts peu importants.

SIX VICTIMES DE L'EXPLOSION D'UN OBUS

Un atelier d'Anvers ayant trouvé, dans la boue, le long de l'Escaut, un obus non éclaté, le porta à bord du « Manheim », où un autre marinier, Pierre Allemand, s'efforça de l'ouvrir.

A un moment donné, le dangereux engin éclata, Pierre Allemand eut la main droite arrachée. La famille De Block, qui s'était réunie autour de lui pour assister à l'opération, fut renversée sur le pont du bateau : le plus jeune des enfants, Jean, avait été tué sur le coup, et les quatre autres membres de la famille gravement blessés.

NOTRE ALMANACH
pour 1927
LE PLUS AMUSANT ::: :::
LE MIEUX ILLUSTRE :::
LE PLUS INTERESSANT
est paru
de toutes les publications similaires
192 pages — 1 fr. 75
RECLAMEZ-LE A TOUS NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS

A la recherche de l'assassin du Quesnoy

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le marteau, pourtant, n'était pas loin, il avait été rejeté sur le côté. La clef, par contre, avait disparu.

— Et comment était cet étrange rôdeur ?

— Comme on l'a dépeint, grand, rasé, vêtu d'un pardessus marron et coiffé d'un grand chapeau !...

— Etait-ce bien là l'Italien de Le Quesnoy ?

— On ne peut répondre à cette question. On ne le connaissait pas ! »

Est-ce bien l'Italien qu'on a vu sur la route d'Aulnoye ?

Nous avons interviewé également M. Pierre CORDUAUT, boulanger à Locquinol, le jeune homme de 22 ans, qui le soir du crime rencontra au Jolimetz le noctambule suspect !

— Je rentrais chez nous, dit-il, une lanterne à la main, quand je vis venir à moi un inconnu, à la hauteur du Monument aux Morts, sur la place de Jolimetz.

Cet homme, que j'eus tout le temps de dévisager, **me demanda s'il trouverait encore à Aulnoye un train pour Paris !**

— Je répondis qu'il n'y en avait plus et qu'il devrait attendre le matin.

L'inconnu répondit **qu'il serait trop tard.** Il fit semblant de reprendre la route du Quesnoy, mais peu après, je le voyais s'éloigner à vive allure dans la direction d'Aulnoye.

Le signalement de l'étranger que nous donne le témoin correspond à peu près à celui de l'Italien, mais M. Corduaut nous déclare catégoriquement :

L'homme qui m'a interpellé parlait avec un fort accent italien. J'ai vu une photographie que m'ont montré les policiers. Ce n'est pas celle de l'inconnu qui m'a parlé. Je vous assure pourtant que je le reconnaîtrais si elle m'était présentée.

M. NAVIEZ, qui a vu plus loin le même individu, en donne le même signalement que M. Corduaut.

Le noctambule suspect est-il bien cependant l'Italien disparu du Quesnoy ?

Mystère !... Toujours mystère !...

Une lettre de Belgique !

Avant de quitter Le Quesnoy, on nous affirme **qu'une lettre de l'Italien disparu, datée du 24 décembre, et portant le cachet d'une ville belge, est parvenue à son amie. Dans cette lettre, le cimentier suspect dit, paraît-il, à son amie, avoir suivi en Allemagne un camarade, pour se faire rembourser une dette, n'avoir pas trouvé ce dernier et être rentré en Belgique, où il est resté alité dix jours durant, ce qui explique son long silence. Le signataire disait aussi être bien décidé à rentrer au Quesnoy.**

S'agit-il d'une diversion ?... d'une missive destinée à égarer les recherches ? Est-ce bien la bonne piste que suit la police, en recherchant l'Italien ?

Espérons qu'on ne tardera pas à le savoir. En tout cas, le mystère de Le Quesnoy, loin de s'éclaircir, semble se compliquer encore !

Que réserve demain ?

Marcel POLVENT ?

Le chapeau du receveur a été retrouvé

Nous apprenons dans la soirée, que la gendarmerie de Le Quesnoy, a retrouvé, Chemin de Croix, le chapeau melon de M. Joseph Renard.

On se souvient qu'on avait constaté la disparition de ce chapeau le matin de la découverte du crime horrible dont le Receveur d'enregistrement fut victime.

AVIS IMPORTANT POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

On nous communique :

« La loi de finances promulguée au « Journal Officiel » du 19 décembre 1926 contient en son article 88, une disposition particulièrement intéressante : Les allocations instituées par la loi du 22 juillet 1923 au titre de l'Encouragement National à donner aux familles nombreuses **sont payables par mois et à terme échu.**

Ainsi disparaît l'inconvénient du paiement semestriel de l'allocation qui avait mis obstacle, dans beaucoup de cas, à ce que les bénéficiaires de l'Assistance aux Familles Nombreuses optassent pour l'encouragement national aux familles nombreuses faisant l'objet de la loi du 22 juillet 1923.

Les intéressés remplissant les conditions pour bénéficier de l'encouragement national sont avisés que le taux d'allocation est très supérieur au taux de l'allocation d'assistance aux familles nombreuses et qu'ils ont intérêt à renoncer à ce mode d'assistance et à choisir l'encouragement national.

Pour profiter de cet encouragement, les enfants légitimes ou légitimés entrent en ligne de compte à l'exclusion des enfants reconnus pour déterminer le nombre des enfants dont la famille est composée : en outre les personnes touchant des indemnités pour charges de famille allouées de l'Etat, des départements, des communes, des établissements et services public ne peuvent les cumuler avec les allocations d'encouragement national.

L'ARTISANAT RURAL

Le Ministre de l'Agriculture et le Ministre de l'Instruction Publique se sont mis d'accord sur les conditions de l'organisation et de l'administration des établissements et œuvres, avant pour but la formation des artisans ruraux. Un décret vient de décider que ces établissements et œuvres, sont rattachés à la Direction de l'Enseignement technique. A l'appui de ce décret ont été présentées certaines considérations, dont celle-ci :

« Les artisans ruraux doivent rester des hommes de la terre et pour cela, ils doivent être formés en vue de l'agriculture, dans le cadre de la vie agricole.

C'est, par conséquent, aux écoles d'agriculture plutôt qu'aux écoles pratiques de commerce et d'industrie qu'il convient d'associer de préférence les écoles ou les sections d'artisanat rural de façon que l'apprentissage de cet artisanat et l'enseignement agricole, se complètent réciproquement ».

NOUVEAUX TIMBRES-POSTE EMIS AU PROFIT DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

On annonçait, il y a quelques jours, que la Caisse de gestion des bons de la Défense Nationale et d'amortissement de la dette publique allait émettre une série de timbres-poste frappés d'une majoration au bénéfice de cette institution d'Etat.

Il nous est permis aujourd'hui de dire que le choix de la Caisse d'amortissement s'est arrêté, d'accord avec l'Administraion des P.T.T. sur trois figurines : la carte postale à 0 fr. 40 et les timbres de 0 fr. 50 et de 1 fr. 50.

Un certain nombre de ces *figurines majorées* seront émises incessamment. Les cartes postales comporteront la mention 40 c. + 10 c. ; les timbres de 0 fr. 50 : 50 + 25 c. ; les timbres de 1 fr. 50 : 1 fr. 50 + 50 c. La première des deux valeurs inscrites comptera seule pour l'affranchissement, la seconde sera versée par les P.T.T. à la Caisse d'amortissement.

Ces émissions seront autorisées par une loi spéciale, pendant une durée de cinq années.

Madame,

La Maison A. WOLFF a fait à LILLE, 8, rue Faidherbe, une ouverture remarquée. Beaucoup de nos lectrices, déjà, ont apprécié la variété et l'élégance de ses modèles de robes et de lingerie. Pour les fêtes, elles accourront plus nombreuses encore, choisir une toilette ou une pièce de lingerie qu'elles pourront offrir comme un cadeau de choix. 11275

POUR LES FILLES-MERES

La Ligue des Droits de l'Homme nous communique :

« D'après les dispositions légales actuellement en vigueur, toute femme se présentant dans un hôpital pour y accoucher, bénéficie de droit de la loi du 15 juillet 1913 sur l'assistance aux femmes en couches.

Mais le montant des frais de traitement à l'hôpital est recouvré par celui-ci sur la commune de la résidence de l'intéressée. De telle sorte qu'on sait officiellement au village que telle fille qui est partie discrètement « pour se placer » ou « chez des parents » vient d'avoir un enfant.

Une telle mesure a pour conséquence d'encourager l'avortement.

Pour que le secret de la maternité des filles-mères soit respecté, il suffirait de décider que le domicile de secours sera la commune sur le territoire de laquelle l'enfant est né.

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au ministre de l'Assistance et de la Prévoyance sociale de prévoir sur ce point la modification de la loi actuelle. Tant que substitera le préjugé qui, de nos jours encore, condamne la maternité hors mariage, il convient de prendre toutes les précautions pour que les filles-mères n'aient pas à souffrir de leur situation. »

DERNIÈRE HEURE

CHOMAGE DANS 6 USINES DE VIEUX-CONDE

On annonce la fermeture d'une nouvelle et importante manufacture de chaussures de Vieux-Condé, ce qui porte à six le nombre des fabriques en chômage dans cette ville.

Cette situation n'est pas sans causer une légitime inquiétude, particulièrement en cette saison où le froid rigoureux exige un chauffage des habitations qui, vu, la cherté du combustible est une charge très lourde pour les ménages d'ouvriers, privés de leur gain principal. Aussi il y a à craindre que bientôt la misère règne aux foyers glacés des chômeurs forcés.

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS GRAVEMENT ATTEINTS A VALENCIENNES

Le Conseil des Ministres s'est occupé dernièrement de la crise du chômage.

A Valenciennes, les établissements atteints sont la Soie Artificielle et l'Usine des Fers à Cheval, au chemin des Alliés.

A la Soie Artificielle, sur 1100 ouvriers et ouvrières, 35 hommes et 40 femmes chôment; 34 femmes ont quitté volontairement le travail, il y a quelques jours.

A l'Usine des Fers à Cheval, le chômage est plus important. Cet établissement compte 340 ouvriers et ouvrières ; 60 seulement sont occupés.

Les ouvriers et ouvrières ont été prévenus qu'à dater du premier janvier 1927, ils chômeraient deux jours par semaine, les lundis et samedis : cependant une trentaine d'ouvriers occupés au service des brides ne chômeront pas.

La Direction a informé son personnel qu'aucun licenciement ne serait opéré.

Dans les autres établissements, le travail est normal, mais les commandes se raréfient.

Dans l'arrondissement, le personnel chôme un ou deux jours par semaine dans les faïenceries.

MORT D'UN MINISTRE BELGE

M. Pécher, ministre des Colonies de Belgique est décédé lundi matin à Bruxelles.

APRES LA GRACE DES CONDAMNES DE LANDAU

CE QUE L'ON DIT EN ALLEMAGNE

Les journaux démocrates et les organes de gauche de Berlin reconnaissent que le gouvernement français vient de manifester, par la grâce accordée aux condamnés allemands de Landau, la ferme volonté de poursuivre sa politique d'entente.

La presse nationaliste, au contraire, persiste à formuler les revendications, dont la satisfaction, affirme-t-elle, est absolument indispensable à la sauvegarde de l'honneur allemand.

Tous les journaux, d'ailleurs, veulent considérer les récents incidents comme démontrant la nécessité de mettre fin à l'occupation.

ON DEMENT DES REVOLTES MILITAIRES

CELLE DE LA LITHUANIE

On communique la note suivante :

« La légation de Lithuanie se voit obligée de démentir de façon formelle et comme dénuée de tout fondement, la nouvelle de Riga parue récemment dans la Presse, suivant laquelle le 2e régiment d'infanterie et le 1er régiment d'artillerie se seraient révoltés contre le nouveau gouvernement ».

CELLE DE L'URUGUAY

M. Guani, ministre de l'Urugay en France, dément de la façon la plus formelle la nouvelle publiée par quelques journaux annonçant des troubles militaires dans le pays. Il ne s'est produit aucun nouveau mouvement en Uruguay, où depuis un quart de siècle règne un régime d'ordre et de paix.

CRIME DE FOU

M. Albert Louis Champion, 50 ans, demeurant à Chambley, au retour d'une visite sur la tombe de son frère, en Lorraine, a été pris de folie. Il est descendu à la gare de Chalindrey pour dépister des ennemis imaginaires et a tué d'un coup de revolver, M. Rocco Todeschini, 32 ans, qui attendait dans la salle d'attente et qu'il a pris pour un de ses adversaires.

M. Champion s'est tiré ensuite deux coups de son arme. Il a été transporté à l'hôpital de Langres, dans le coma.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 6-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LES OPINIONS DE SERAPHIN

Autres temps, autres... sermons !

Autrefois, à l'époque qu'on se plaît à désigner « le grand siècle », les princes de l'Eglise dressés contre les puissants, abaissaient leur orgueil. L'aigle de Meaux apostrophait les rois, du haut de la chaire où tonnait sa prédication véhémente. Il leur criait le dédain de « celui qui règne dans les cieux » seul glorieux majestueux et indépendant, se glorifiant de « faire la loi aux rois », et de leur donner, quand il lui plaisait « de grandes et terribles leçons ».

Il raillait leur « majesté empruntée » et leur enseignait que « pour être assis sous le trône, ils n'en étaient pas moins les sujets misérables du Dieu terrible, puissant et bon ».

A la vérité la noble indignation de Bossuet se perdait dans la frivolité des cours et les rois, à la majesté empruntée, n'en avaient pas moins de nombreuses maîtresses : Mlle de la Vallière, Mme de Montespan, et de nombreux bâtards. Cette dernière en donna huit à Louis XIV ! Elle faisait magnifiquement les choses.

Aujourd'hui les princes de l'Eglise se gardent bien de déplaire aux rois du jour. Ils s'agenouillent devant leur souveraine puissance qui laisse choir, comme le corbeau de la Fable, le fromage délectable.

C'est la classe ouvrière qui est apostrophée. C'est sur elle que s'abat la colère irritée des « monsignors », qui ne songent pas à braver le capital. La fortune, la majesté de l'or, le veau d'or, mais le travail qui ploie sous la misère.

Ecoutez l'illustre cardinal Manning, dont la « Croix » reproduit les sentencieuses déclarations.

« En vain améliorez-vous les salaires s'ils sont » dépensés à mesure pour l'alcool. C'est comme » si l'on versait de l'eau dans un panier. »

Quelle invitation plus aimable peut-on faire, aux employeurs, de diminuer le salaire de travailleurs ivrognes.

Les statistiques peuvent faire la preuve que l'alcoolisme est en régression, bien que la quantité d'alcool absorbée soit plus grande, cela n'est rien. La statistique se viole, comme la vérité.

Car, ce charmant cardinal, a l'air de croire, puisqu'il ne parle que de salaires, qu'il n'y a que les salariés qui se saoûlent.

Ce n'est pas lui qui, comme Bossuet invectivant les rois, criera son indignation aux jouisseurs sans vergogne, utilisant de scandaleux bénéfices aux noces et ripailles dont cette dernière nuit de réveillon a été illustrée.

On a vu devant les magasins spéciaux, où les chevreuils, les dindes, les truffes, les pâtés de foie gras, les langoustes, s'étalant à des prix de vertige des centaines d'autos où s'entassaient pour les orgies, victuailles et liquides.

Et, au téléphone, combien de fois, en cette fièvre de la préparation du « baltazar », n'a-t-on pas entendu cette conversation :

— Allo ? Allo !
— C'est la maison X... ?
— Oui, Madame.
— Combien les huîtres ?
— Lesquelles ?
— Les meilleures
— Des Marennes, alors ?
— Oui.
— Quinze francs la douzaine !
— C'est bien, envoyez-en dix douzaines.

Cent cinquante francs, pour les huîtres !

Ceux-là, qui n'ont pas de salaires, mais des « bénéfices » qui dépensent sans compter un argent si facilement gagné, on ne leur dira pas qu'ils sont des ivrognes, même si le matin, loques humaines ballotées aux cahots de l'auto où, ils sont vautrées, ils ont perdu, dans les fumées du champagne frappé, le contrôle d'eux-mêmes. Car si l'alcoolisme décroît et la quantité d'alcool consommé augmente, c'est que les privilégiés de la fortune font « larges rasades ! »

O temps ! O mœurs !

E. B.

Comme à son habitude et afin d'éviter le chômage à ses nombreux ouvriers, FASHIONABLE, 89, boulevard de la Liberté, à Lille, et 7, avenue du Sénateur-Girard, à Valenciennes, offre à sa fidèle clientèle, jusqu'au 15 Janvier prochain, un costume-veston ou un pardessus sur mesure, et pour dame, un magnifique manteau ou un tailleur sur mesure, au prix exceptionnel de 400 francs. 11278

LE FEU !

Hier après-midi, le corps des sapeurs-pompiers était prévenu d'avoir à se rendre de toute urgence à la Sous-Section Electrique, rue Centrale, où le feu venait de se déclarer.

Voici ce qui s'était produit :

On avait, pour protéger un filtre contre la gelée, emprisonné celui-ci dans une charpente de bois, remplie de copeaux et de sciure. Or, un des ouvriers y travaillant, avait par inadvertance, en utilisant une lampe à souder, mis le feu au dispositif.

Les pompiers furent rapidement victorieux de cet incendie, qui a fait pour 2.500 francs environ de dégâts.

Au cours de la matinée, l'intervention des sapeurs-pompiers fut requise, rue Nationale, à la Société Anonyme des Comptoirs Kreglinger, où un bidon de peinture à essence venait d'exploser sur un radiateur, où il avait été oublié.

Pas de dégâts, ni d'accident.

A L'OCCASION DES FETES DE NOEL ET JOUR DE L'AN, la BRASSERIE UNION ROUBAIX-TOURCOING (Meyerbeer) met à la disposition de son importante clientèle, des caissettes composées de 12 bouteilles vin rouge, blanc, Anjou et mousseux, pour le prix exceptionnel de 50 francs.

N'oubliez pas, pour ces fêtes, de déguster l'incomparable BOCK MEYERBEER, inimitable par sa fabrication et sa qualité. 10318

COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie dimanche 26 courant à la mairie pour entendre les explications des chefs de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Par décision de la commission, seront affichés à la porte de la mairie les noms de MM. Ieges, rue Christophe Colomb, 2 ; Vande Meerschaut, rue et cour d'Estaing, 1 ; Lelièvre, rue Bernard cour Florentin, 2 ; Verhulst, rue de la Halle, 1 ; Libeer, rue de Mouvaux, cour Sion, 7 ; Deleu, rue de l'Alouette, 23 ; Vermeulen, rue du Chemin de fer, 65 ; Beague, rue Vaucauson, cour Wattel 6 ; Benoit, rue d'Alma, fort Frasez, 17 ; Dhooghe, rue de Lannoy, 133 ; Develder, rue et cour d'Alger 8 ; pour fréquentation scolaire irrégulière de leurs enfants ; en outre, 5 chefs de famille récidivistes seront traduits devant la Justice de Paix.

Echo des Fêtes de Noël

L'« Indépendante », la grande Meunerie-Boulangerie, a livré la veille de Noël 10.134 coquilles dont 1.270 de 500 grammes et 3.449 de 1 kilo. Elle s'excuse auprès des personnes qui n'auraient pu être servies et les prie de vouloir bien, l'an prochain, effectuer leurs commandes d'avance.

POUR PROLONGER LE REVEILLON

Vers 5 h. 30 du matin, le paisible quartier de la rue Henri Carette, profondément endormi, fut, sur un point, troublé par un bruit de vitres brisées.

C'étaient quelques malandrins qui passaient. Ils avaient aperçu à la vitrine de M. Pégart, boucher, au n. 47 de ladite rue, trois superbes jambons, que Noël et son réveillon avaient épargnés.

Ils étaient tentants. Si tentants que la vitre vola en éclats et qu'un des jambons fut volé, par l'ouverture ainsi pratiquée.

Un jambon ! Les deux autres, apeurés, n'en revinrent pas. Mais s'ils ont été méprisés, c'est que les malandrins manquèrent de discrétion. Car la glace qu'ils brisèrent, de près de deux mètres de côté, fit un tel vacarme que des voisins ouvrirent leur fenêtre pour voir ce qui se passait.

Et les amateurs de jambon prirent la fuite n'en emportant qu'un seul.

Une enquête doit être ouverte au 1er arrondissement. On n'en sait rien encore.

COMITÉ DES FÊTES DU FONTENOY, GARE ET SAINT-JOSEPH

Aujourd'hui mardi, à 14 heures, grande séance cinématographique gratuite, pour tous les enfants des quartiers du Fontenoy, la Gare et Saint-Joseph (Guinguette) au ciné Leleu, 89, rue de l'Alma. Distribution de gâteaux et brillante tombola.

La Direction du **CINE DUBUS** s'excuse auprès des personnes qui n'ont pu avoir de places aux représentations précédentes, et en raison de ce grand succès, une séance supplémentaire de **« LA VEUVE JOYEUSE »** aura lieu **CE SOIR MARDI, A 8 HEURES**. La Direction prie sa clientèle d'user de la location afin d'être sûre des places.

HIPPODROME-THEATRE

La représentation de « Monsieur de Saint-Obin » à l'Hippodrome-Théâtre est fixée au dimanche 2 janvier (matinée et soirée).

La troupe de M. Deschamps, qui a obtenu tant de succès dans les « Deux Gosses » viendra donner deux représentations le samedi 1er janvier, du célèbre drame « Mère et Martyr ». Location mardi matin, 16, rue de la Gare — Prix des places : 8 fr., 7 fr., 6 fr., 5 fr., 3 fr. 50, 2 fr. 50.

FEUILLETON DU 28 DECEMBRE 1926. — N° 17

La Bête Mystérieuse

ROMAN INÉDIT PAR M. PAUL FÉVAL FILS

Il revoyait la belle créole passionnée qui l'avait conquis, pris, gardé, enlacé d'une chaîne de fleurs capiteuses des Antilles. Pour elle, pour ses baisers, sans regrets, sans nostalgie, il avait abandonné sa carrière d'ingénieur, quitté ses parents, ses amis, renoncé à mille habitudes chères et même dit adieu à sa Bretagne douce et grise.

Et Rosine, minuscule et jolie déjà — Rosine...

L'une était morte, l'autre semblait à jamais perdue...

— Puis-je encore aimer ?

» M'est-il possible d'oublier mes tendresses de mari et de père... De renier le souvenir des baisers passionnés de Pépita, des caresses innocentes de ma fillette ?

» Qui parle de renier ?

» Qui parle même d'oublier ?

» Vouloir vivre n'est pas être infidèle au souvenir... Se soumettre aux lois de l'existence n'est point une insulte aux chères mânes... Nul ne songe à blâmer le veuf ou la veuve qui essaie de rebâtir son rêve effondré !

— On embarque ! Allons, Messieurs les voyageurs !

La rude voix d'un matelot rappela Yves-Gérard à la réalité. Déjà ses compagnons étaient à bord. Il restait seul sur le quai...

En deux enjambées, il fut sur le pont du léger navire. Il était temps ! Déjà, les amarres larguées, la vedette à pétrole trépidait, s'élançait, fendant le flot vert foncé de la Rance.

Yves-Gérard reprit par sa préoccupation se redemandait :

— Puis-je encore aimer ?

» Ai-je le droit de cesser de vivre exclusivement pour retrouver Rosine et pour faire de mon cœur un autel élevé à la mémoire de Pépita, reine et gardienne de ma tendresse.

» Mon Dieu, où vais-je m'égarer ?

» Ma pauvre tête est bien faible, décidément !

» Si j'arrive un jour à me croire amoureux de Mlle Niquette ou de Mlle Pompon, et si ces jeunes filles devinent, à mon trouble, ce sentiment, il y a bien des chances pour qu'elles se moquent de moi.

» Se moquer ? Non. Elles ont trop de délicatesse et trop de cœur.

» Mais tout porte à croire qu'elles seraient stupéfaites et peu enthousiasmées d'apprendre qu'un vieux bonhomme — j'ai des cheveux blancs ici et là — ose lever les yeux sur elles.

» Elles ont été touchées, voilà tout ; touchées par ma détresse morale, par le récit de mes malheurs. Alors, elles m'ont témoigné la plus délicate des sympathies. Chères enfants, combien la pitié fleurit vite et exquisement dans les âmes féminines !

» Au vrai, leur sympathie m'est infiniment précieuse...

» Déjà, je me sens mieux moralement. Leur fréquentation m'est comme un baume souverain et l'amitié que me montre leur père m'est un vrai réconfort. Mes nuits sont moins troublées de cauchemars, mes absences de mémoire et ces tristes hallucinations qui m'obsèdent même en plein jour semblent diminuer... Est-ce l'aurore de la guérison ? Vais-je recouvrer ma volonté, mon acienne puissance de travail ?

» Oh ! mon Dieu ! si je pouvais redevenir un homme !

Et, sans souci d'être en butte à l'ironie ou à la curiosité de ses compagnons de traversée, Yves-Gérard, selon le geste instinctif de celui qu'écrasent les forces de la vie, éleva ses mains vers le ciel...

A la vérité, le jeune veuf n'était pas fou.

Un spécialiste américain, qu'il avait consulté à Vera-Cruz, puis un célèbre aliéniste français de la Salpêtrière s'étaient, pour une fois, trouvés d'accord. Sans se soupçonner l'un l'autre et en termes différents, tous deux avaient formulé le même diagnostic qui pouvait se résumer ainsi :

— Les dures épreuves subies par vous, la fièvre cérébrale dont vous fûtes atteint n'ont fait qu'affaiblir votre puissance mentale.

» Point de folie... seulement de la débilité.

» La meilleure preuve en est dans ces brillants accès de lucidité où vous vous livrez à des calculs compliqués et ardus de votre métier.

» Patientez, Monsieur, voyagez, tâchez de vous distraire, d'oublier.

Et comme, à chacun de ces praticiens — en Amérique et en France — Yves-Gérard avait répondu par un geste d'indignation, tous deux s'étaient montrés péremptoires, en concluant de la sorte :

— La guérison est à ce prix... D'ailleurs, l'oubli de nos bonheurs ou de nos souffrances n'est-il pas une des conditions de la vie humaine ?

» Le cerveau est comme ces plaques photographiques où l'image insuffisamment fixée par un bain d'hyposulfite trop faible finit par disparaître... Avec cette différence pourtant : sur la pellicule cérébrale, l'image triste ou gaie ne s'en va jamais entièrement... Que deviendrions-nous si l'impression déchirante de l'agonie d'un être adoré ne s'atténuait à la longue, ne s'estompait dans la brume du temps ?

» Croyez-moi cher Monsieur, l'homme n'a pas d'intérêt à s'insurger contre les lois de la Vie... Il paie trop cher une rébellion momentanée ! »

Et, pour toute ordonnance, les deux médecins avaient conseillé à Yves-Gérard de rechercher, dans un nouveau mariage, l'équilibre nécessaire au rétablissement de sa santé.

Loin de suivre le conseil de la Faculté, le pauvre veuf, le père inconsolable s'était étroitement buté dans son deuil, dans son regret et dans sa solitude.

Après avoir erré de ville en ville aux Etats-Unis, à seule fin de consulter des détectives et des chefs de la police, il quitta l'Amérique avec cette conviction désolante qu'il ne retrouverait jamais sa chère petite Rosine.

Personne ne savait rien au sujet des enlèvements d'enfants, sinon ceci : les attentats de ce genre s'étaient toujours produits au bord de la mer, au grand dam des populations côtières, mais nul n'avait vu opérer un navire. En vain avait-on fouillé ceux qui étaient à l'ancre ou à quai, en vain avait-on visité tous ceux qui avaient séjourné là où s'étaient opérés ces enlèvements.

Rien, on ne savait rien !

Yves-Gérard, désolé, ne quittant jamais la poupée trouvée, le soir fatal, seul souvenir tangible, miraculeusement sauvé de l'incendie de « Kersawhéol », qui lui restât de la gentille disparue, quitta l'Amérique, résolu à fuir le Nouveau-Continent, où dans ses îles d'or, il avait connu à la fois toute la joie et toute la peine de vivre.

Il s'embarqua à destination du Havre.

De là, il fut à Paris, où il ne fit que passer de la gare St-Lazare à la gare Montparnasse.

Il voulait revoir son pays natal, Guirec, où, depuis des siècles, sont enterrés, dans la vieille église de la Clarté, les seigneurs de sa race.

Le petit hameau de pêcheurs lui offrit son accueil franc et sa tranquillité, comme l'ancestral manoir des Guirec, le vieux « Kersawhéol » français du XVIe siècle, lui donna sa sérénité immuable de témoin vénérable qui regarde passer les générations.

Mais la vie est monotone à Guirec.

Un jour, vers la mi-juillet, la fantaisie vint au solitaire d'aller chercher à Dinard la distraction qu'offre le merveilleux cinématographe qu'est une plage à la mode pendant la « season ».

On sait la suite en ce qui concerne les faits eux-mêmes.

Mais on ignore totalement ce que pensait Yves-Gérard de ses nouvelles amies Niquette et Pompon ?

Très amateur, même désintéressé, de la beauté féminine, le jeune veuf, rendu difficile par le doux spectacle de la royauté de Pépita, était un juge assez sévère en ces matières.

Il fut cependant séduit par les charmes éclatants et purs des sœurs jumelles.

Séduction toute spirituelle d'ailleurs.

Il les admira comme il eût d'un tableau de Murillo ou d'une merveille de la statuaire antique. Il ne chercha pas à fuir l'occasion de revoir les fées rieuses et gamines, les reines de la plage de l'Ecluse.

Au fond, l'ordonnance des deux médecins n'était point *fantaisiste*.

Tel le principe de Hehnemann (similia similibus curantur), le remède opérait !

Puis un peu de mélancolie se mêla soudain à ce plaisir d'art d'Yves-Gérard. Il évoqua ce que pourrait être, dans quelques années, la beauté de Rosine, déjà si remarquable à l'âge si tendre et si proche de la première enfance qu'elle avait le jour de son enlèvement. Serait-il jamais à même de réjouir son cœur paternel de la vue d'une Rosine jeune fille, fraîche, éclose sous le soleil de la jeunesse pour le baiser de l'Amour ?

Dès lors, il se mit à fuir Niquette et Pompon.

Il était loin de se douter que cette attitude — bien connue de ceux qui veulent forcer l'attention d'une femme — ne ferait que le servir en piquant au jeu les deux jeunes filles. Non ! Yves-Gérard ne pensait pas une seconde à leur plaire. En les fuyant, il croyait fuir une recrudescence de son chagrin, voilà tout.

Et il avait vraiment fallu que le hasard s'en mêlât par la perte du carnet de notes et par l'arrivée de l'amiral de Kerdoven pour qui Yves-Gérard de Guirec fut aujourd'hui, à bord de cette vedette, en route vers la maison des La Maroy, et pour qu'il y allât d'un cœur presque joyeux...

(A suivre)

Copyright by Paul Féval fils 1926.
Droits de reproduction, de traduction et toutes adaptations réservés pour tous pays.